

02-30-04-25

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-04-30T10-06-52.00 (MI260890755)

Identifiant unique de l'acte : 050-200085405-20250430-02-30-04-25-BF ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : BP 25 - Lotissement Anneville

Date de décision : Apr 30, 2025 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgétaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DOCBUDG-20008540500179-050006-BP-2025-28042025.XML](#)

Préparé	Date 30/04/25 à 10:06	Par <u>LEBEURIER Chantal</u>
Transmis	Date 30/04/25 à 10:06	Par <u>LEBEURIER Chantal</u>
Accusé de réception	Date 30/04/25 à 10:14	

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : Commune Nlle de Gouville s/ Mer (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget communal (2)

Numéro SIRET : 20008540500179

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE COUTANCES

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Lotissement Anneville (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGC3.

(2) A compléter si il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	30
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	33
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	35
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encaours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dettes pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les empruntissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Étalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes gravées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	37
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	38
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	39
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEGM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la THGM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	40
--------------------------	----

Préciser, pour chaque instance, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, à consentir de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les imposts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui immobiliseraient des AP-AF régies par l'article L. 5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AF inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AF sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de règle simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

I - INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

		I A
Informations statistiques		
Population totale		
	Valeurs	
Population totale		3 339
Informations fiscales (N-2)		
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		
	Collectivité	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0,00

		Valeurs
Informations financières – ratios		
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population		
2 Recettes réelles de fonctionnement / population		15,73
3 Dépenses d'équipement brut / population		0
4 Encours de dette / population (2) (3)		0,00
5 DGF / population		0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)		0,00 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)		0,00 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		1 050 427,20 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)		0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		0,00 %
		-1 050 327,20 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les rettes s'expliquent sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1554 A et 1555 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

1 - INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I - L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
 - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (2) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II ~ En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III - Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chaptitre à chaptitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV ~ En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V ~ Les provisions sont semi-budgetaires (4).

VI - La conciliation s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Inclure « avoc » ou « sens ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses nettes du chaque secteur.
- (4) A concilier par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
 - soit : budgétaire par délibération N°... du ...
 - budgétaire à primitif, ou « cumulé = Budget détaillé = SP + BS + DA ».
- (5) À compléter par : 1) seul des trois critères suivants :
- soit : reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec options des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	-14 494,64 A1
Investissement	0,00	0,00 (3)	-14 495,06 A2
Fonctionnement	0,00	0,00 (4)	0,42 A3
			0,42

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	0,00 III + IV	0,00	B1 0,00
Investissement	0,00 III	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	0,00 IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)			
TOTAL	A1 + B1		-14 494,64
Investissement	A2 + B2		-14 495,06
Fonctionnement	A3 + B3		0,42

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1, indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de l'fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1, indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(I)	0,00
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(II)	0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les monts à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les monts à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors réponses impulsées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses impulsées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domalne, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		11	A
VOTE	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	52 521,36	67 016,42
		+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	14 495,06
		14 495,06	0,00
		=	
	Total de la section d'investissement (2)	67 016,42	67 016,42
		+	
VOTE	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget	52 526,78	52 526,36
		+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	0,00
		0,00	0,42
		=	
	Total de la section de fonctionnement (3)	52 526,78	52 526,36
		+	
	TOTAL DU BUDGET (4)	119 543,20	119 543,20

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit parmi la voie du comité administratif, soit en cas de dépassement anticipé des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent, en dépenses, aux dépenses engagées non financées et non réalisées telles qu'elles résultent soit de la complémentarité des organismes : 0,00 ; soit, aux fonds centraux : 0,00 ; soit, à l'mission d'un litre et non réalisées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent, en dépenses, aux dépenses engagées non financées et non réalisées telles qu'elles résultent soit de la complémentarité des organismes ; et en recettes, aux recettes réalisées et non réalisées.

(2) "Ort de la section d'investissement": = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du Budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II C1
--	--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régio) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'Investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	52 521,36		52 521,36	52 521,36	52 521,36
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		52 521,36		52 521,36	52 521,36	52 521,36

TOTAL	52 521,36	0,00	52 521,36	52 521,36	52 521,36
+					
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE		14 495,00
=					
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		67 016,42

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT**

II

C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (raçous) (sauf le 13B) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	67 011,00	67 011,00	67 011,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	67 011,00	67 011,00	67 011,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	67 011,00	67 011,00	67 011,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	67 016,42		5,42	5,42	5,42
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		67 016,42				

TOTAL	67 016,42	0,00	67 016,42	67 016,42	67 016,42
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	67 016,42
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exécution des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il servira à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)
--

-52 515,94

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition immobilière par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 105, 166 et 56449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le chapitre 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Commune Nlle de Gouville s/ Mer - Lotissement Anneville - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 - RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 - DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GENERALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT						II C2
---	--	--	--	--	--	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Ligne(s)	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	52 516,36	0,00	52 516,36	52 516,36	52 516,36
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6508) (3)	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
658G	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		52 521,36	0,00	52 521,36	52 521,36	52 521,36
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotation aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		52 521,36	0,00	52 521,36	52 521,36	52 521,36

023	Virer à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	67 016,42		5,42	5,42	5,42
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		67 016,42		5,42	5,42	5,42

TOTAL	119 537,78	0,00	52 526,78	52 526,78	52 526,78
--------------	-------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

	D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	---	-------------

=

	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	52 526,78
--	--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = HF 042 ; RI 040 = HF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les cotisations 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour la règle des prévisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	67 011,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
Total des recettes de gestion courante		67 016,00	0,00	5,00	5,00	5,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		67 016,00	0,00	5,00	5,00	5,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	52 521,36		52 521,36	52 521,36	52 521,36
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		52 521,36		52 521,36	52 521,36	52 521,36

TOTAL	119 537,36	0,00	52 526,36	52 526,36	52 526,36
--------------	------------	------	-----------	-----------	-----------

+

	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,42
--	---	------

=

	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	52 526,78
--	--	-----------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-52 515,94
---	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les cumuls 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
BALANCE GÉNÉRALE – DÉPENSES			D1

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1088 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(7)	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)			0,00
29	Dépréciations des immobilisations (-)			0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			0,00
3..	Stocks et en-cours		52 521,36	52 521,36
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des cumuls financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	52 521,36	52 521,36

+

D 001 SOLDE D'EXÉCUTION NÉGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	14 485,66
---	-----------

=

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	67 016,42
--	-----------

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	52 516,36		52 516,36
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Allocations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMi	0,00		0,00
60	Achats et vérification des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	5,00	0,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
87	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
88	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou désstockage)		5,42	5,42
823	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	52 521,36	5,42	52 526,78

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	52 526,78
---	-----------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et complétez N. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2321.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
BALANCE GÉNÉRALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (frèques) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1698 non budgétaire)	67 011,00	0,00	67 011,00
18	Oepte de liaison : affectation (BA,régie)	(6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf la 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations			0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)			0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			0,00
3..	Stocks et en-cours			5,42
45	Chapitres d'opérations pour compte du tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)			0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)			0,00
021	Virement de la section de fonctionnement			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		67 011,00	5,42	67 016,42

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

-

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	67 016,42
--	-----------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaîne, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		52 521,36	52 521,36
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	5,00	0,00	5,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5,00	52 521,36	52 526,36

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		0,42
			=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		52 526,78

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****DEPENSES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N°1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée III	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N°1 + vote)
							III = I + II
TOTAL	52 521,36	0,00	52 521,36		52 521,36	0,00	52 521,36
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,20	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,20		0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
18 Crpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,20	0,20		0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,20				
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Crépites d'opérations pour compte de tiers (-)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	52 521,36			52 521,36	52 521,36		52 521,36
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	52 521,36			52 521,36		52 521,36	52 521,36

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

14 495,06

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		1	II		II		III = I + II	67 016,42
				Total des dépenses d'investissement cumulées				

(1) Voir état I-3 pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Celle concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (O) 240 = RIF 242).

(6) Aucune prévision budgétaire ne soit figurée à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit ces cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (O) 241 = RIF 247).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (cas de vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		TOTAL (RAR N-1 + Vote)
				II	II = I + II	
TOTAL	67 016,42	I	0,00	67 016,42	67 016,42	67 016,42
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00	67 011,00	67 011,00	67 011,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	67 011,00	67 011,00	67 011,00	67 011,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpt de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réalisées	0,00	0,00	67 011,00	67 011,00	67 011,00	67 011,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00			0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	67 016,42			5,42	5,42	5,42
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	67 016,42			5,42		5,42
Réf Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)						0,00
Affectation au compte 1068 (8)						0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		1		II	

Total des recettes d'investissement cumulées	67 016,42
--	-----------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état "V-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition des opérations d'ordre (R/ C49 = DF G2).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre "24 « procès des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 041 = RH G4).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée déléguée. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent: (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affection au résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'exploitation: versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DÉTAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'Assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Votes)
TOTAL	52 521,36	0,00	0,00	52 521,36	52 521,36	0,00	52 521,36	52 521,36
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,30	0,00	0,30
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-0 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,30	0,00	0,30
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1638 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)				0,00				
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	52 521,36			52 521,36	52 521,36			52 521,36
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00			0,00
Charges transférées (7)	52 521,36			52 521,36	52 521,36			52 521,36
Travaux	52 521,36			52 521,36	52 521,36			52 521,36
Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre	52 521,36			52 521,36	52 521,36			52 521,36

(1) Détails les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir État : -3 pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP reçues qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations purifiennuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir État : II.A.2 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a aussi de l'info que c'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 132 (cf. chapitre 024 « produit : des lessivages d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 234 « Subventions d'équivalent versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est étendue à une AP

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.2
---	---------------------------

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	67 016,42	0,00	67 016,42	67 016,42	67 016,42
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaires) (3)	0,00	0,00	67 011,00	67 011,00	67 011,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	67 011,00	67 011,00	67 011,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	67 011,00	67 011,00	67 011,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13B	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	67 011,00	67 011,00	67 011,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	67 016,42		5,42	5,42	5,42
3555	Terrains aménagés	67 016,42		5,42	5,42	5,42
041	Opérations patrimoniaires (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre				5,42	5,42	5,42

(1) Détaillez les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir feuille I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 & 1649.

- (4) Exécutionnellement, les corrections 20, 204, 2, 22 et 23 sont en rectificatives réalisées en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à non-respect.
- (5) Voir l'annexe IV-3S pour le détail des opérations pour compte de l'Ile.
- (6) Cf. détailler si le chapitre des opérations d'ordre (Pv 940 = CP 042).
- (7) Les corrections 15, 23, 39, 49 et 69 peuvent figurer dans le détail du chapitre si elle contribue à une plus grande régularité des prévisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire n'a été figurée à l'article 152 (c) chapitre 22d à propos des cotisations d'immobilisations n°.
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Pv 041 & CP 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 201 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

		III	
		B	

Chap.	Libellé	DÉPENSES						TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées hors AE	
	TOTAL	119 537,78	0,00	0,00	52 526,78	52 526,78	0,00	52 526,78
011	Charges à caractère général (3)	52 516,36	0,00	0,00	52 516,36	52 516,36	0,00	52 516,36
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5,00	0,00	0,00	5,00	5,00	5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		52 521,36	0,00	0,00	52 521,36	52 521,36	0,00	52 521,36
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00				
Total des dépenses réelles		52 521,36	0,00	0,00	52 521,36	52 521,36	0,00	52 521,36
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	67 016,42			5,42	5,42	5,42	5,42
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		67 016,42			5,42	5,42	5,42	5,42
								0,00
								52 526,78

D002 Résultat reporté ou anticipé (5) 0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 52 526,78

(*) Voir statut-B pour les commentaires au budget prévisionnel.

(**) Il s'agit des 912 nouvelles qui sont traitées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE réalisées à do redevance budgétaires purifiées mais également les AE traitées en stock d'AE existants.

(**) Hors dépenses imputées aux cheffaires 013 et 017.

(*) Les comptes 68 peuvent figurer dans le bilan du secteur si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(**) Inscrire en cas de rapports des détaillants de l'exercice précédent (après vote du comité administratif) ou si ce poste anticipé des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chap.		Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1		Vote de l'assemblée II	(RAR N-1 + Vote) III = I + II
				Propositions nouvelles	Propositions nouvelles		
		TOTAL	119 537,36	0,00	52 526,36	52 526,36	52 526,36
013		Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	67 011,00		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	5,00		5,00	5,00	5,00	5,00
	Total des recettes de gestion des services	67 016,00	0,00	5,00	5,00	5,00	5,00
76	Produits financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	67 016,00	0,00	5,00	5,00	5,00	5,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	52 521,36		52 521,36	52 521,36	52 521,36	52 521,36
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	52 521,36		52 521,36		52 521,36	52 521,36

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,42
Total des recettes de fonctionnement cumulées	522 526,78

(1) Voir établissements pour le contenu du budget précédent.

(2) Bons exercices [modèles aux échelles 015 et 017

(2) Professeur émérite à l'Université de Montréal et membre du GIEC.

(4) Les campings 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions de l'article 12.

(5) Autre prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 224 à profit des cessions d'immobilisations).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou îles à la tenue d'un inventaire permanent si

[7] Inscrire en cas de nécessité des résultats de l'exercice précédent dans une ligne administrative ou si nécessaire annuler une ligne.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES – DÉTAIL PAR ARTICLE

Chap./art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-4 I	Vote de l'Assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
									II	III
	TOTAL	119 537,78	0,00	0,00	52 526,78	52 526,78	0,00	52 526,78	52 526,78	52 526,78
011	Charges à caractère général (4)	62 516,36	0,00	0,00	52 516,36	52 516,36	0,00	52 516,36	52 516,36	52 516,36
6015	Terrains à aménager	3 104,36	0,20		3 104,36	3 104,36	0,20	3 104,36	3 104,36	3 104,36
6055	Achats de matériel, équip., et travaux	49 412,00	0,00		49 412,00	49 412,00	0,00	49 412,00	49 412,00	49 412,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4; 5)	0,30	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C14	Atténuation des produits	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C17	PSA / Régularisations de RM	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
55	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	5,00	0,00		5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
65888	Autres	5,00	0,00		5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	52 521,36	0,00	0,00	52 521,36	52 521,36	0,00	52 521,36	52 521,36	52 521,36
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotation aux provisions. dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)				0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	52 521,36	0,00	0,00	52 521,36	52 521,36	0,00	52 521,36	52 521,36	52 521,36
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	67 016,42			5,42	5,42	5,42	5,42	5,42	5,42
71355	Védat® stocks fermés emménagés	67 016,42			5,42	5,42	5,42	5,42	5,42	5,42

Chap./art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00	1		0,00	II	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	67 016,42			5,42		5,42	5,42

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détaller les articles utilisés conformément au plan de compris.

(2) Voir état : «3 pour le contenu du budget précédent,

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues ces autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 06 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 642 = RI 642) (DF 943 = RF 943).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chalcire 024 * produit des cessions d'immobilisations *).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la ferme d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total [RAR N-1 + Vote] III = I + II]
	TOTAL	119 537,36	0,00	52 526,36	52 526,36	52 526,36
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA ; Régularisations de RAR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, vertes diverses	67 011,30	0,00	0,00	0,00	0,00
7015	Vertes de certains aménagés	67 011,30	0,30	0,60	0,60	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,30	0,30	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,30	0,30	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	5,00	0,00	5,30	5,30	5,00
75868	Autres	6,00	0,00	5,00	5,00	5,00
Total des recettes de gestion des services		67 016,00	0,00	5,00	5,00	5,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-)budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		67 016,00	0,00	5,00	5,00	5,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	52 521,36		52 521,36	52 521,36	52 521,36
71355	Variét° stocks terrains aménagés	52 521,36		52 521,36	52 521,36	52 521,36
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		52 521,36		52 521,36		52 521,36

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut:	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

	Montant des ICNE de l'exercice N-1	€,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails des articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-S pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = OI 040), (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retenir le prélèvement de la part non désarmentable de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7822 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-14 495,06	-14 495,06
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-14 495,06	-14 495,06

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-14 495,06	-14 495,06
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-14 495,06	-14 495,06

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Fléchette à compléter uniquement si il y a eu reprise des résolables, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice validés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux étoiles suivantes : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	0,00	I 0,00
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES		
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES		C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13150	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	0,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 30, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de compte.

(2) Crédits de l'exercice versés lors de la scission.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets traitant les dépenses et les recettes d'un logement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Maire (1),

A Gouville s/ Mer, le 15/04/2025

Délibéré par l'assemblée l'Assemblée(2), réunie en session ordinaire

A Gouville s/ Mer, le 15/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante l'Assemblée (2),(3).

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Gouville s/ Mer, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

50215

Code INSEE

Commune Nlle de Gouville s/ Mer

Collectivité

BP 2025

ANNÉE 2025

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES : Pour 22

Contre —

Abstentions —

Date de convocation :

14/04/25

Présenté par le Maire

A Gouville s/ Mer , le 15/04/2025

Le Maire

Le Maire
François LEGRAS

Délibéré par le Assemblée

réuni en session ordinaire

A

Gouville s/ Mer

, le 15/04/2025

le Assemblée



Certifié exécutoire par le Maire
et de la publication, le

, compte tenu de la transmission en

préfecture, le

30/04/25

A Gouville s/ Mer , le

30/04/25

Le Maire
François LEGRAS



